Conseil de l'UFR de Physique

Procès-verbal de la séance du 11 mars 2010

Membres élus présents ou représentés :
Rang A : T. Coudreau, A. Derode, J.-P. Gazeau, S. Hénon.
Rang B : J. Browaeÿs,M. Cazayous, S. Charnoz, S. Chaty
BIATOS : F. Filaine, F-O. Lacaisse
Etudiants : N. Daci, Q. Glorieux
Extérieurs : T. Debuisschert

Invités permanents :
A. Asnacios, Y. Giraud-Héraud, C. de Hosson, C. Hubert, C. Luciani, A. Sacuto.

Invités à titre exceptionnel :
- représentants des laboratoires implantés à Condorcet : L. Auvray, P. Binétruy, S. Rousset.
- représentants de la présidence de l'université : M. Benedetti (Délégué secteur sciences), V. Berger (Président), C. Bernard (Dir. cabinet du président), J-L Colin (VP CEVU), L. Elie (VP CA), R. Lagagnier(VP CS)
- représentant du conseil des enseignements : C. Barrière

Le quorum étant atteint, la séance débute à 10h, sous la présidence d'A. Sacuto.

A. Derode est secrétaire de séance.

1) Locaux: état des négociations en cours

Alain Sacuto et Catherine Bernard font le point sur l'état actuel des négociations relatives à l'accueil des historiens et philosophes des sciences dans le bâtiment Condorcet. Une solution semble se dessiner, qui permettrait d'accueillir la dernière équipe de HPS au 2ème étage du bâtiment Condorcet, moyennant une réduction des surfaces attribuée à cette équipe. L'actuel BDE serait déplacé dans un local plus grand, au 1er étage (département de sciences exactes). Ces points font encore l'objet de négociations ; en particulier l'installation du BDE au 1er étage ne doit pas se faire au détriment des salles de TD.

Alain Sacuto indique également que d'ici fin avril le transfert des données depuis la « Foire » vers « Hélico » sera achevé.

2) Projets de recherche en cours de développement a l'UFR de physique

Yannick Giraud-Héraud tire un rapide bilan de notre l'implantation : depuis notre arrivée en octobre 2006, les laboratoires de recherche de Condorcet accueillent environ 400 personnes. Il est clair qu'ils ne pourront guère progresser à l'intérieur de Condorcet, d'autant moins que les conditions d'accueil des M2 sont encore insuffisantes.

S. Rousset rappelle que la situation de MPQ n'est pas encore totalement stabilisée. La salle blanche n'est pas encore opérationnelle. Il s'agit, de même que le microscope électronique, de plateformes expérimentales qui ont vocation à accueillir des chercheurs extérieurs pour 50 % du temps disponible.

L. Auvray, au nom de MSC, insiste sur le développement de collaborations internationales (Singapour), sur le projet LIED dont certaines thématiques rejoignent celles de MSC, et sur la quasi-impossibilité d'accueillir pour l'instant de nouvelles équipes dans le bâtiment, alors que le laboratoire est très attractif et fait l'objet de nombreuses demandes d'équipes qui souhaiteraient le rejoindre. Il souligne également les interactions possibles avec MPQ dans le domaine des nano-biotechnologies.

P. Binétruy rappelle les projets d'APC : création du centre de cosmologie autour de G. Smoot, développement du centre de traitement de données (opérationnel cet été), et mentionne un projet pour l'instant encore à l'état embryonnaire entre APC, l'IPGP et l'ONERA (sismologie/ accélérométrie).

Cécile de Hosson, pour le LDAR, rappelle que ce laboratoire bénéficie d'un double rattachement UFR de physique / UFR de mathématique et précise que l'implication du LDAR dans l'ANR EVEILS (en partenariat avec APC et le LIMSI d'Orsay, dans le cadre du programme blanc 2009-2012) a ouvert la voie à une recherche tournée vers l'apprentissage de la physique relativiste et ouverte sur les liens entre représentation graphique et monde physique.

V. Berger développe une réponse en plusieurs points :

- en ce qui concerne le LIED, même s'il s'agit d'un projet de nature pluridisciplinaire, il est souhaitable pour des questions d'organisation et de cohérence qu'une UFR bien identifiée soit porteuse du projet, et ce rôle reviendrait naturellement à l'UFR de physique

- il insiste sur le fait que, à l'occasion de l'application de la LRU comme du changement d'équipe présidentielle, la présidence aura davantage besoin de s'appuyer sur les composantes, ce quii nécessitera des échanges réguliers entre le conseil d'UFR, sa direction, et la présidence.

- il reconnaît pour évident que Condorcet n'est pas dimensionné pour assurer l'avenir de la physique. Il faut dès lors envisager de se projeter ailleurs, notamment à Ivry. La façon dont cette nouvelle installation se fera reste une question ouverte : départ d'un des laboratoires, ou émanations de quelques équipes de chacun des labos ?

- il insiste sur son action, dans son dialogue avec les autres acteurs de la recherche (CNRS notamment) pour que les moyens que l'université met à disposition des laboratoires qu'elle héberge soient reconnus à leur juste valeur. La mise à disposition d'un bâtiment et des services que cela suppose (sécurité, maintenance etc) a un coût qui est supporté par l'université et qui passe pour « invisible ». Il indique que dans les changements actuels que connaît le CNRS (« dé-UMRisation », diminution du nombre de tutelles) , il se bat pour que trois missions biens distinctes soient établies : la tutelle de gestion, la tutelle hébergeante et l'opérateur de recherches. Pour un même laboratoire, elle peuvent être assurées par des organismes différents (p.ex. le fait que le CNRS soit tutelle gestionnaire n'implique alors pas qu'il décide de la politique scientifique d'un laboratoire) et le soutien qu'apporte l'université en particulier par son rôle de tutelle hébergeante doit être évalué à sa juste mesure. Le message semble compris par les interlocuteurs de l'université, mais les progrès sont lents.

- en ce qui concerne le grand emprunt et les campus d'excellence, malgré le flou qui règne actuellement, V. Berger confirme que ce sont bien les PRES (et non les universités individuellement) qui seront candidats au label « campus d'excellence ». Très grossièrement, les sommes mise en jeu représenteraient à l'échelle de l'université quelques millions d'euros, ce qui constitue une marge de manœuvre considérable.

- interrogé sur la faible poids de la physique dans le PRES et le risque de marginalisation des sciences dures, V. Berger veut rassurer ses interlocuteurs physiciens en faisant savoir que le directeur de Sciences Po (R. Descoings) est très demandeur d'interactions avec les physiciens.

3) Politique des BIATOS, services centraux et composantes

Atef Asnacios fait un état des lieux de nos rapports avec la DRH et le SG en matière de gestion des personnels BIATOS. Il rappelle l'effort permanent qu'a mené l'UFR ces dernières années pour une restructuration efficace, tout en veillant au bien-être et à l'évolution de carrière des personnels, au plus près de la réalité humaine du terrain. Les demandes de personnel qu'a faites l'UFR ne sont pas des demandes « de confort », mais correspondent à des besoins réels et argumentés. Si

globalement, les choses se passent bien, le désaccord entre l'UFR et la présidence provient de façon générale d'un manque de confiance qui entraîne le soupçon et l'incompréhension, et plus particulièrement de la question de la tutelle des personnels : les BIATOS affectés à l'UFR de physique relèvent-ils de l'UFR ou des services centraux ? Très ponctuellement, A. Roger se retrouve dans une situation ubuesque : alors qu'il est vivement soutenu par l'UFR son dossier de promotion ne pourra peut-être pas être examiné car administrativement, on ne sait pas de quel service il dépend. Outre ce cas particulier, la tutelle des BIATOS est une question de fond sur laquelle des réponses sont attendues.

V. Berger répond sur plusieurs points :

- en ce qui concerne A. Roger il invite la direction de l'UFR a saisir au plus vite la DRH pour qu'elle fasse le nécessaire afin que son dossier soit examiné

- il rappelle que la politique générale de la DRH tend à favoriser autant que possible la mutualisation : il n'est pas souhaitable que des agents exerçant des métiers spécifiques (p.ex. bibliothécaires) se retrouvent isolés dans leur composante. Pour cela il faut les regrouper dans des structure dont la taille permette les remplacements en cas d'absence, d'éviter la sclérose et de favoriser la mobilité.

- en ce qui concerne les demandes de postes, V. Berger rappelle que contrairement à d'autres ministères, l'enseignement supérieur a la « chance » de voir ses départs en retraite compensés par des recrutements. Mais les possibilités de recrutement de l'université sont limitées par le plafond d'emplois défini par la DGES, plafond qui comprend les BIATOS, les doctorants etc… est-on prêt par exemple à renoncer à des doctorants pour recruter des BIATOS ? Dans certaines universités, ce choix va se poser avec une douloureuse acuité. A Paris-Diderot, les besoins de certaines composantes (notamment les services techniques, la DSI) sont criants. Le système est donc fortement contraint et conduit la présidence à arbitrer entre les demandes des différentes composantes, ce qui pousse logiquement à la mutualisation.

4) Infrastructure et vie du campus

J-P. Gazeau dénonce l'état de délabrement des locaux, notamment de la Halle aux Farines, à peine quelques années après notre arrivée. Il évoque la présence de bâtiments toujours inoccupés (locaux privatifs de la Semapa), situation incompréhensible alors que l'université a de gros besoins. Le sous-dimensionnement manifeste des services de restauration (pour les étudiants comme pour les personnels) est une nouvelle fois souligné. Plus de 2000 repas sont servis quotidiennement au restaurant du CROUS, avec un taux de plus de 5 repas par siège. A la rentrée prochaine 5000 étudiants supplémentaires devront être accueillis sur le campus (sans compter l'INALCO, plus de 9000 étudiants). Il s'agit d'un des enjeux majeurs auquel l'université doit apporter une solution.

V. Berger reconnaît que globalement, notre université a perdu des mètres-carrés lors de son déménagement de Jussieu à PRG, et apporte plusieurs réponses :

- en ce qui concerne la Halle, le contrat de nettoyage est en cours de renégociation. Le mauvais état du bâtiment est lié aux choix budgétaires à courte vue qui ont été faits, lors de son aménagement, par le rectorat. Pour la présidence, la seule solution est de renforcer les services centraux, afin de pouvoir exercer une maintenance préventive.

- en ce qui concerne les locaux locatifs, le conflit est toujours en cours avec la mairie du 13e qui estime que l'université occupe déjà trop de place, et souhaite plutôt favoriser l'implantation de bureaux et de commerces. Le CROUS a diligenté une enquête et repéré dans le quartier neufs sites où l'implantation d'un restaurant universitaire serait possible. Actuellement deux pistes sont envisagées pour tenter de remédier partiellement aux problèmes de restauration : 1)agrandir d'un étage le bâtiment actuel du CROUS (cette solution apparemment acceptée par le maire pourrait

augmenter d'environ 50% la capacité d'accueil, mais le restaurant resterait sous-dimensionné) ; 2) négocier avec les commerçants du quartier l'ouverture d'une sandwicherie à laquelle n'auraient accès que les porteurs d'un badge du CROUS.

5) Promotion des enseignants- chercheurs

A. Derode interroge l'équipe présidentielle sur la façon dont seront désormais attribuées les promotions sur le contingent local. Il rappelle le « ratage » de l'an dernier où le travail en profondeur d' évaluation de l'enseignement et de la recherche fait par l'UFR avait été ignoré par le CA. Les enseignants-chercheurs de l'UFR n'ont obtenu en définitive qu'une seule promotion sur le contingent local.

L. Elie convient que le fonctionnement de l'an dernier n'a pas été satisfaisant, tant sur la procédure que sur le résultat. Globalement, d'un strict point de vue comptable, elle estime que l'UFR de physique devrait pouvoir compter en moyenne sur deux promotions par an (1 MCF, 1 PR). Suite aux récentes modifications législatives, le CA de l'université ne se prononcera sur les promotions sur contingent local qu'après que le CNU ait rendu son avis. Le CA sollicitera alors les UFR et leur demandera un classement.

6) Masterisation, formation des enseignants

C. de Hosson détaille la situation cornélienne de la formation des enseignements. Le projet de master bi-disciplinaire (physique-chimie) a reçu dernièrement le soutien du conseil d'UFR. Elle informe le conseil que l'UFR de chimie a manifesté son opposition, le point d'achoppement étant l'accueil de TP de chimie et l'insuffisance des moyens. Or si ce master n'ouvre pas à la rentrée prochaine, il sera probablement trop tard : lorsque l'IUFM aura fermé, ses moyens reviendront en toute logique au PRES de Paris 4, tutelle actuelle de l'IUFM.

La solution proposé par V. Berger est d'obtenir qu'avant le démantèlement de l'IUFM, une répartition des moyens y afférents soit effectuée au prorata de l'implication des différentes universités dans l'IUFM. Si cela n'est pas fait, il est fort probable que Paris 7 se retrouvera hors-jeu pour la formation des enseignants.

Faute de temps, certains points qui auraient dû être abordés avec l'équipe présidentielle (transports en commun, frais de scolarité, dotation des laboratoires) n'ont pu l'être.

Les invités à titre exceptionnel quittent la salle à 12h30.

7) Questions diverses

Le conseil d'UFR donne un avis favorable à la nomination d'Imane Boucenna en tant que responsable de la licence professionnelle TPE, à compter de la rentrée 2010.

N. Daci attire l'attention du conseil sur les élections étudiantes en cours et la nécessité pour le conseil des enseignements de nommer, en application du règlement intérieur, quatre représentants étudiants ainsi que deux représentants des moniteurs. C. Barrière est chargé de mettre en application ces décisions.

A. Derode rappelle que ce règlement intérieur doit être remis à jour, car compte tenu des changements législatifs récents et de la mise en place des GET, certains points sont désormais obsolètes. Un groupe de travail sera constitué pour faire des propositions au conseil d'UFR sur ce point.

La séance est levée à 12h45.